

Termes de Référence

RECRUTEMENT D'EXPERTS EVALUATEURS FINANCIERS DE PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME LA FACILITATION DES INVESTISSEMENTS PRIVES ET DE L'ENTREPREUNARIAT A MADAGASCAR (FIEM)

1. Contexte

Le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour financer une troisième phase du Projet Pôles Intégrés de Croissance (Projet PIC) dans le cadre d'un projet intitulé « Projet de Transformation Economique pour la Croissance Inclusive » (PIC3). Cette nouvelle phase permettra d'ajouter, en sus du Tourisme et de l'Agribusiness, le secteur Digital en tant que nouveau secteur cible du Projet, mais également d'étendre les zones géographiques d'intervention du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2.2) selon des priorités fixées par le Gouvernement. Aux quatre (04) zones d'intervention au titre du PIC2.2, à savoir : les régions DIANA ; ATSIMO ANDREFANA ; ANOSY ; et l'Île de Sainte-Marie, viennent s'ajouter, au titre du nouveau Projet PIC3, six (06) nouvelles régions d'intervention : d'une part le corridor Est du pays incluant les régions ANALANJIROFO ; AT SINANANA ; VATOVAVY ; FITOVINAGNY ; ATSIMO AT SINANANA ; et d'autre part, la région centrale d'ANALAMANGA. Le nouveau projet s'inscrit ainsi dans un objectif de contribuer à la relance économique à la suite de la pandémie du COVID-19 qui affecte le pays depuis l'année 2020.

L'objectif du nouveau Projet est d'accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions et secteurs cibles. Il est structuré autour de trois (03) composantes se renforçant mutuellement qui soutiennent la reprise après COVID-19 : (1) Attirer et retenir les investissements privés et lever les principales contraintes pour soutenir la reprise économique; (2) Lever les contraintes à l'investissement privé et améliorer la compétitivité économique locale pour soutenir la reprise dans les régions et secteurs cibles ; (3) Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles.

La composante 3 du PIC3 inclut **le volet dénommé MBIF et MIARY**, et Conformément au Manuel de procédures des deux volets, la Coordination Nationale du Projet PIC recrutera des experts évaluateurs financiers pour appuyer l'évaluation financière des projets présélectionnés. Sur chaque projet qui lui sera assigné, les experts évaluateurs financiers travailleront en binôme avec les experts évaluateurs techniques recrutés par le Projet PIC.

2. Objectif de la mission et attributions des consultants

L'objectif principal de la mission est d'analyser l'aspect financier puis de donner un avis sur chaque dossier de demande de financement qui est attribué au consultant, sur la base des projets détaillés pour MBIF et des plans d'affaires pour MIARY et des documents soumis par les promoteurs.

Un premier screening simple sera réalisé sur la base de critères d'éligibilité définis par le Manuel de procédures par l'équipe FIEM/PIC locale et centrale. Seuls les dossiers ainsi « pré-screenés » et font l'objet d'élaboration des projets détaillés et de plans d'affaires seront remis aux évaluateurs.

Les consultants interviendront sous la supervision du Coordonnateur De l'UEP FIEM et du Responsable Administratif et Financier de l'UEP FIEM.

Pour chaque dossier à évaluer, le consultant devra travailler en binôme et de façon coordonnée et harmonieuse avec un évaluateur technique.

En lien avec la fenêtre MIARY et conformément au manuel de procédures de la fenêtre citée, les attributions spécifiques sont listées ci-après, sans que cette liste soit exhaustive.

Pour chaque dossier qui lui sera remis, le consultant est chargé de :

- analyser le plan d'affaires final et le réalisme financier du projet et évaluer le(s) taux de rentabilité financière du projet notamment sur la base des documents prévisionnels financiers (bilan, compte de résultats, tableau de flux de trésorerie, plan de décaissement) ;
- donner un avis clair et précis pour donner suite à la sélection du projet ;
- présenter les résultats de l'évaluation à l'équipe centrale FIEM/PIC et, si besoin, au Comité de Validation Régionaux pour validation ;
- Participer aux entretiens avec les promoteurs « pré-screenés » et, si nécessaire, aux visites sur terrain éventuelles avec l'équipe du FIEM/PIC pour :
 - confirmer la motivation et le sérieux de l'entrepreneur
 - vérifier les éventuelles compétences techniques requises pour mener à bien le projet
 - vérifier l'existence d'éléments infrastructurels, logistiques, financiers ou autres prérequis au projet et qui ne sont pas éligibles par MIARY

En lien avec la fenêtre MBIF et conformément au Manuel de procédures, les attributions spécifiques sont listées ci-après, sans que cette liste ne soit exhaustive. Il s'agira pour le Consultant d'analyser et d'évaluer :

- La rentabilité financière démontrée du projet ;
- La pertinence du business plan et des investissements à réaliser/financer par le promoteur et par le fonds de contrepartie FIEM ainsi que des budgets présentés ;
- La situation financière du promoteur et les éléments de preuve apportés de la disponibilité des financements de contrepartie apportés par le promoteur pour réaliser les investissements ;
- Les sources de financement prévues
- La cohérence du plan de financement
- L'éligibilité des dépenses à financer par le fonds de contrepartie FIEM ;
- Le réalisme des budgets de dépenses à financer par le Programme FIEM ;
- Le réalisme et la vérifiabilité des indicateurs de réalisation et de performance ;
- Et tout autre élément que le consultant jugera pertinent d'évaluer.

3. Livrables attendus :

Pour chaque dossier qui lui est attribué, le consultant remettra une fiche **d'évaluation financière**, suivant un modèle type fourni par le PIC/FIEM, incluant, pour la partie financière les conclusions sur le projet soumis, une analyse financière détaillée, les conclusions par rapport au projet évalué, toutes conditions, réserves ou recommandations éventuelles à prendre en considération.

Il est à noter que cette fiche sera élaborée en étroite collaboration avec l'évaluateur technique. Par ailleurs, l'analyse financière et l'analyse technique (faite par un consultant technique recruté par le PIC à cet effet) seront au final consolidées dans une seule fiche d'évaluation du projet du promoteur. Cette fiche d'évaluation présentera en son annexe toutes les pièces probantes (compte-rendu d'entretien, documentations complémentaires, ...).

4. Organisation de travail

Les prestations se feront au temps passé sur la base du nombre de dossiers à évaluer. Les délais de traitement des dossiers seront estimés et convenus lors des négociations.

La mission sera étalée sur un an. Le consultant sera de préférence basé à Antananarivo, mais un travail à distance pourrait être envisagé s'il réside hors d'Antananarivo.

5. Profil des consultants

Les candidats intéressés doivent répondre au profil défini ci-après :

- Diplômés d'études supérieures (BAC+4/5) en finance et comptabilité, gestion d'entreprise, ou équivalent ;
- Un minimum de huit (08) ans dans l'analyse de dossiers de financement et/ou de plans d'affaires qui auront pu être acquises dans le secteur bancaire ou microfinance, dans des sociétés de capital-risque ou des fonds d'investissement, etc... ;
- Très bonne connaissance du secteur privé et de l'environnement des affaires à Madagascar ou dans des pays similaires ;
- Bonne connaissance du secteur de l'agribusiness et/ou du tourisme de préférence à Madagascar (à développer dans les CV) ;
- Expériences personnelles dans l'implémentation de projets dans le secteur susmentionné seraient un plus ;
- Excellentes compétences en rédaction et communication (orale et écrite) ;
- Esprit de rigueur et d'intégrité ;
- Maîtrise parfaite du français à l'écrit comme à l'oral.
- Maîtrise du malgache (atout important).